

Centre de Loisirs de Brizeaux Maternelle Mercredis de Juin & Juillet 2023

de 13h30 à 14h Accueil

de 14h à 16h Temps calme / activités

de 16h à 16h30 Goûter de 16h30 à 18h30 Garderie

	Mercredi 7 Juin	Mercredi 14 Juin	Mercredi 21 Juin	Mercredi 28 Juin	Mercredi 05 Juillet
2-3 ans « Les louveteaux »	Fabrique ta coccinelle	Création des animaux	Jeux extérieurs	Pochette sent bon	Boum kermesse
4-5 ans et + « Les petits loups »	Sport : Cerceaux musicaux Activité manuelle : Arbre fleuri Extérieur : Balade	Sport : Le déménageur Activité manuelle : Dessine ta maison Extérieur : Mandala land Art	Sport : Jeu de ballons Activité manuelle : tableau prénom Extérieur : Promenade	Sport : Jeux collectifs Activité manuelle : Mon papillon fleuri Extérieur : Prénom Land art	Boum kermesse



Centre de Loisirs de Brizeaux Maternelle Mercredis de Juin & Juillet 2023

HORAIRES D'ACCUEIL

13H30-14H / 16H30-18H30

(18h30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnel où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone).

Objectifs éducatifs généraux Ville de NIORT

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- · Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- · Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- · Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- · Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

Apporter un soutien à la scolarité et à la parentalité

- Accompagner les dispositifs de soutien à la scolarité
- Favoriser des actions de soutien à la parentalité

